

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Afférents au conseil : 11
Présents : 10

ROSIERES-EN-HAYE

Département de Meurthe-et-Moselle

Date convocation : 14 avril 2011
Date d'affichage : 22 avril 2011

Séance du 20 Avril 2011

L'an deux mil onze, et le vingt avril à vingt heures trente, Le Conseil Municipal de cette commune, convoqué à une séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Claude HANRION**

Présents : Frédéric ANDRÉ, Hervé AUBRIOT, Dominique CHAUMONT, Eric CLAUDOT, Rita COLLIGNON, Jean-Pierre TELLIEZ, Joëlle TELLIEZ, Eliane VINCENT et Patricia WARKEN.

Absente excusée : Pierrette VERBEKE

Monsieur Frédéric ANDRE a été nommé secrétaire de séance.

07/11- APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2010

Le Maire sort de la salle pour le vote des comptes administratifs présentés par l'Adjoint au Maire.

Service de l'assainissement

Le Conseil Municipal examine le compte administratif 2010 du service d'Assainissement qui s'établit ainsi :

Exploitation : Dépenses 21 769.44 € Recettes 27 251.06 €

Excédent de clôture : 5 481.42 €

Investissement : Dépenses 652.23 € Recettes 11 056.69 €

Excédent de clôture : 10 404.46 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2010 du service de l'assainissement dressé par le Maire et présenté par l'adjoint au Maire.

Service de l'eau

Le Conseil Municipal examine le compte administratif 2010 du service de l'Eau qui s'établit ainsi :

Exploitation : Dépenses 11 663.09 € Recettes 283 576.13 €

Excédent de clôture : 271 913.04 €

Investissement : Dépenses 185 648.31 € Recettes 34 189.80 €

Déficit de clôture : 151 458.51 € Restes à

réaliser dépenses : 1 500.00 € R à R Recettes : 36 617.00 €

Besoin de financement de la section investissement : 116 341.51 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2009 du service de l'eau dressé par le Maire et présenté par l'adjoint au Maire.

Budget Principal de la commune

Le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2010 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement : Dépenses 276 831.85 € Recettes 1 044 005.54 €

Excédent de clôture : 767 173.69 €

Investissement : Dépenses 39 228.03 € Recettes 490 256.82 €

Restes à réaliser : 19 500.00 €

Excédent d'investissement : 431 528.79 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget principal 2010

08/11- APPROBATION COMPTES DE GESTION 2010

Le conseil municipal de Rosières-en-Haye,

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2010 pour le budget principal et les budgets des services de l'eau et de l'assainissement ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2009, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires

et les budgets annexes ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que les comptes de gestion pour l'exercice 2010 dressés par le receveur de la commune, comptable du trésor public à Pont à Mousson, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, et détaillés ci-dessous, n'appellent ni observation ni réserve de sa part

	Résultat 2009	Part affectée à l'investissement exercice 2010	Résultat de l'exercice 2010	Résultat de clôture 2010
<u>Budget principal</u>				
Investissement	476 118,54 €	- €	- 25 089,75 €	451 028,79 €
Fonctionnement	769 614,64 €	- €	- 2 440,95 €	767 173,69 €
Total 1	1 245 733,18 €	- €	- 27 530,70 €	1 218 202,48 €
<u>Assainissement</u>				
Investissement	4 192,69 €	- €	6 211,77 €	10 404,46 €
Fonctionnement	20 866,91 €	- €	- 15 385,49 €	5 481,42 €
Total 2	25 059,60 €	- €	- 9 173,72 €	15 885,88 €
<u>Eau</u>				
Investissement	16 669,28 €	- €	- 168 127,79 €	- 151 458,51 €
Fonctionnement	190 791,81 €	- €	81 121,23 €	271 913,04 €
Total 3	207 461,09 €	- €	- 87 006,56 €	120 454,53 €
Total 1+2+3	1 478 253,87 €	- €	- 123 710,98 €	1 354 542,89 €

09/11- AFFECTATION DES RESULTATS 2010

Sur proposition du Maire, le conseil municipal décide :

Service de l'assainissement

Vu l'excédent de fonctionnement de 5 481.42 € et l'excédent d'investissement,

- de ne rien affecter en investissement à l'article 1068,
- de reprendre en recette au 002 "Résultat de fonctionnement reporté" : 5 481.42 €

Service de l'eau

Vu l'excédent de fonctionnement de 271 913.04 € et considérant le besoin de financement de la section d'investissement,

- d'affecter en investissement 116 341.51 € à l'article 1068 "Excédents de fonctionnement capitalisés"
- de reprendre en recette de fonctionnement 155 571.53 € à l'article 002 "Résultat de fonctionnement reporté"

Budget Principal de la commune

Vu l'excédent de fonctionnement de 767 173.69 €, et considérant qu'il n'y a aucun besoin de financement en section d'investissement,

- de ne rien affecter à l'article 1068 "Excédents de fonctionnement capitalisés" (obligatoire quand la section d'investissement est déficitaire)
- de reprendre en recette à l'article 002 "Résultat de fonctionnement reporté" 767 173.69 €

10/11- VOTE DES TAXES COMMUNALES

Sur proposition du Maire,

le conseil municipal décide de maintenir les taux communaux de la fiscalité directe locale pour 2011, soit :

Taxe d'habitation : 2.37 %

Taxe foncière (bâti) : 2.58 %

Taxe foncière (non bâti) : 8.50 %

11/11- BUDGETS PRIMITIFS 2011

Monsieur le Maire présente ses propositions concernant les budgets primitifs 2011, lesquels se présentent comme suit :

Service de l'assainissement

Section d'exploitation équilibrée à	26 811.42 €
Section d'Investissement équilibrée à	17 269.26 €

Service de l'eau

Section d'exploitation équilibrée à	172 901.69 €
Section d'Investissement équilibrée à	314 748.87 €

Budget principal

Section de fonctionnement équilibrée à	990 969.09 €
Section d'Investissement équilibrée à	661 208.49 €

Les subventions votées à l'occasion du budget primitif 2011 sont les suivantes :

ADAPA SECTION n°115	250,00 €
ADMR	250,00 €
ASSOCIATION "LES LOUPS"	1 900,00 €
CENTRE MULTI SERVICES	150,00 €

Après délibération, les propositions des budgets primitifs 2011 sont votées à l'unanimité.

Pour copie Conforme,
Le Maire, Claude HANRION